

PLUVALCA
Société d'Investissement à Capital Variable
58, avenue Marceau 75008 PARIS
832 253 546 RCS Paris

Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Extraordinaire pour vous faire part des projets suivants :

FUSION-ABSORPTION DE TROIS OPCVM PAR LA SICAV PLUVALCA

Fusion-absorption par Transmission Universelle de Patrimoine :

1) du FCP ADVANCED SMALL CAPS EURO par le compartiment PLUVALCA INITIATIVES PME de la SICAV PLUVALCA

Les opérations d'échange auront lieu selon les modalités suivantes :

Informations pratiques	FCP ADVANCED SMALL CAPS EURO (Absorbé)	Compartiment PLUVALCA INITIATIVES PME de la SICAV PLUVALCA (Absorbant)
ISIN	Part RC : FR0013293115 Part RD : FR0013293123 Part IC : FR0013293099	Action A : FR0011315696 Action RD : FR00140113N5 Action IC : FR00140113O3
		Action B : FR0013173051 Action Z : FR0011318500

Au jour de la fusion, le compartiment absorbant PLUVALCA INITIATIVES PME DE LA SICAV PLUVALCA recevra la totalité de l'actif du FCP absorbé ADVANCED SMALL CAPS EURO et prendra en charge l'intégralité de son passif.

Les porteurs du FCP ADVANCED SMALL CAPS EURO recevront, en échange de leurs titres, des actions du compartiment PLUVALCA INITIATIVES PME de la SICAV PLUVALCA sur la base de la parité d'échange au jour fixé pour la fusion.

Ce projet de fusion a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 3 octobre 2025.

2) du FCP MONDIAL VALOR par le compartiment PLUVALCA MULTIMANAGERS de la SICAV PLUVALCA

Les opérations d'échange auront lieu selon les modalités suivantes :

Informations pratiques	FCP MONDIAL VALOR (Absorbé)	Compartiment PLUVALCA MULTIMANAGERS de la SICAV PLUVALCA (Absorbant)
ISIN	Part AC : FR0011138197	Action B : FR0013314226
		Action A : FR0010988147 Action Z : FR0010997874

Au jour de la fusion, le compartiment absorbant PLUVALCA MULTIMANAGERS de la SICAV PLUVALCA recevra la totalité de l'actif du FCP absorbé MONDIAL VALOR et prendra en charge l'intégralité de son passif.

Les porteurs du FCP MONDIAL VALOR recevront, en échange de leurs titres, des actions du compartiment PLUVALCA MULTIMANAGERS de la SICAV PLUVALCA sur la base de la parité d'échange au jour fixé pour la fusion.

Ce projet de fusion a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 7 octobre 2025.

3) de la SICAV QUADRATOR SRI par le compartiment PLUVALCA SMALL CAPS de la SICAV PLUVALCA

Les opérations d'échange auront lieu selon les modalités suivantes :

Informations pratiques	SICAV QUADRATOR SRI (Absorbée)	Compartiment PLUVALCA SMALL CAPS de la SICAV PLUVALCA (Absorbant)
ISIN	Action IC : FR0010482984	Action IC : FR0014011S07
	Action ID : FR0012620318	Action ID : FR0014011S15
	Action AC : FR0014005WJ8	Action AC : FR0014011S23
	Action RC : FR0012326791 Action RD : FR0012620326	Action A : FR0000422859
		Action B : FR0013173036 Action Z : FR0011156397

Au jour de la fusion, le compartiment absorbant PLUVALCA SMALL CAPS de la SICAV PLUVALCA recevra la totalité de l'actif de la SICAV absorbée QUADRATOR SRI et prendra en charge l'intégralité de son passif.

Les actionnaires de la SICAV QUADRATOR SRI recevront, en échange de leurs titres, des actions du compartiment PLUVALCA SMALL CAPS de la SICAV PLUVALCA, sur la base de la parité d'échange au jour fixé pour la fusion.

Ce projet de fusion a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 10 octobre 2025.

FUSION-ABSORPTION DE DEUX COMPARTIMENTS DE LA SICAV PLUVALCA

Fusion-absorption par Transmission Universelle de Patrimoine :

1) du compartiment PLUVALCA HEALTH OPPORTUNITIES de la SICAV PLUVALCA par le FCP AESCULAPE SRI

Les opérations d'échange auront lieu selon les modalités suivantes :

Informations pratiques	Compartiment PLUVALCA HEALTH OPPORTUNITIES de la SICAV PLUVALCA (Absorbé)	FCP AESCULAPE SRI (Absorbant)
ISIN	Action A : FR0012283406 Action B : FR0013294212 Action Z : FR0012285856	Part RC : FR001400Q1D7 Part B : FR00140113U0 Part Z : FR00140113V8
		Part IC : FR00140032U2 Part ID : FR00140089L1 Part IPC : FR00140072U8

Au jour de la fusion, le FCP absorbant AESCULAPE SRI recevra la totalité de l'actif du compartiment absorbé PLUVALCA HEALTH OPPORTUNITIES de la SICAV PLUVALCA et prendra en charge l'intégralité de son passif.

Les actionnaires du compartiment PLUVALCA HEALTH OPPORTUNITIES de la SICAV PLUVALCA recevront, en échange de leurs titres, des parts du FCP AESCULAPE SRI, sur la base de la parité d'échange au jour fixé pour la fusion.

Le compartiment PLUVALCA HEALTH OPPORTUNITIES de la SICAV PLUVALCA sera dissous de plein droit sans aucune opération de liquidation, cette opération entraînant une modification de l'article 6 des statuts de la SICAV PLUVALCA.

Ce projet de fusion a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 3 octobre 2025.

2) du compartiment PLUVALCA ALLCAPS de la SICAV PLUVALCA par la SICAV BEST BUSINESS MODELS SRI.

Les opérations d'échange auront lieu selon les modalités suivantes :

Informations pratiques	Compartiment PLUVALCA ALLCAPS de la SICAV PLUVALCA (Absorbé)	SICAV BEST BUSINESS MODELS SRI (Absorbante)
ISIN	Action A : FR0000422842 Action I : FR0012219905 Action B : FR0013294204 Action Z : FR0011156389	Action RC : FR0013079761 Action IPC : FR0013079753 Action IC : FR0013073731 Action Z : FR00140113T2
		Action ID : FR0013076361 Action IPD : FR0013079738 Action RD : FR0013079779 Action BG : FR0013523073 Action AC : FR001400IEH9

Au jour de la fusion, la SICAV absorbante BEST BUSINESS MODELS SRI recevra la totalité de l'actif du compartiment absorbé PLUVALCA ALLCAPS de la SICAV PLUVALCA et prendra en charge l'intégralité de son passif.,

Les actionnaires du compartiment PLUVALCA ALLCAPS de la SICAV PLUVALCA recevront, en échange de leurs titres, des actions de la SICAV BEST BUSINESS MODELS SRI, sur la base de la parité d'échange au jour fixé pour la fusion.

Le compartiment PLUVALCA ALLCAPS de la SICAV PLUVALCA sera dissous de plein droit sans aucune opération de liquidation, cette opération entraînant une modification de l'article 6 des statuts de la SICAV PLUVALCA.

Ce projet de fusion a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 10 octobre 2025.

Ces opérations de fusion interviennent dans le cadre du rapprochement entre Financière Arbevel et Montpensier Finance qui ont fusionné pour devenir Montpensier Arbevel. Les fusions s'inscrivent dès lors dans une démarche de réorganisation de la gamme de fonds, visant à renforcer la cohérence de l'offre, à rationaliser les stratégies de gestion et à améliorer la lisibilité pour les investisseurs.

Le Conseil d'Administration